

Histoire du blasphème en Occident. XVIe-XIXe siècle [Alain Cabantous]

Autor(en): **Henry, Philippe**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **50 (2000)**

Heft 3: **Economie politique = Politische Ökonomie**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Alain Cabantous: **Histoire du blasphème en Occident. XVI^e–XIX^e siècle** (Collection «L'évolution de l'humanité»). Paris, Albin Michel, 1998, 307 p.

Bien conscient des risques et de la complexité d'une opération visant un objet aussi difficile à définir, à isoler et à saisir que la «parole impie», ainsi que des problèmes d'interprétation de sources exprimant soit le discours normatif (ouvrages théologiques et juridiques, catéchismes, manuels de confesseurs...), soit la répression judiciaire, si mince par rapport à la vaste réalité des pratiques sociales, Alain Cabantous tente ici une synthèse de grande envergure. Son livre embrasse en effet les temps modernes à partir de la Réforme et de la Contre-Réforme, prolongés jusqu'au milieu du XIX^e siècle et s'inscrit dans le cadre géographique de l'Europe occidentale. A vrai dire, l'état de sa documentation le pousse à privilégier nettement l'espace français, mais il s'efforce d'intégrer dans son propos les études italiennes, britanniques ou espagnoles, qu'il connaît parfaitement. L'objectif est «une recherche sur le blasphémateur dans sa relation avec l'appareil énonciateur et l'appareil répressif et dans son rapport à l'environnement social et culturel» (p. 9). Derrière cette problématique se cachent des enjeux de pouvoirs essentiels: dans la lutte contre le blasphème et les blasphémateurs, l'Etat, l'Eglise et la justice collaborent ou s'affrontent.

L'auteur s'attache d'abord à une définition «normative» du blasphème par la théologie catholique et réformée. Aux XVI^e–XVII^e siècles des luttes confessionnelles, le fond commun de cette définition – l'atteinte à l'honneur du nom de Dieu –, se double d'un usage combatif du blasphème auquel est assimilée toute expression traduisant un attachement au culte ennemi, au même titre que les manifestations d'autres hérésies, juive ou musulmane. La lutte contre le blasphème est donc un élément de la défense de l'orthodoxie et de la peur de la déviance. L'hérésie blasphématoire, satanique, est aussi dangereuse dans la mesure où le coupable s'introduit dans un champ dont il est exclu, en s'emparant d'un verbe dont les clercs ont le monopole. L'assimilation sera également faite entre blasphème et sorcellerie. Plus généralement l'extirpation du blasphème fait partie intégrante de la christianisation fondamentale et de la moralisation de la société voulues par l'Eglise. La prédication et la menace du châtement divin sont ses moyens de combat premiers.

Quant à la répression, elle se fait par les pouvoirs politiques, qui secondent les Eglises, à travers tout d'abord un vaste ensemble de textes de nature réglementaire ou législative plus ou moins inefficace, déjà préexistant au XVI^e siècle, mais dès lors renforcé. A ce processus de renforcement correspond un recul des compétences répressives de la justice ecclésiastique, peu à peu privées des possibilités de châtier le blasphémateur. C'est que non seulement l'Etat moderne s'affirme et veut parfaire son monopole judiciaire, mais c'est aussi que se développe l'idée de droit divin fondateur de la légitimité de l'Etat, et des monarchies en premier lieu, comme le montre bien l'exemple français. Dès lors le blasphème reçoit une charge nouvelle, remettant en cause cette légitimité et menaçant l'ordre social. Ainsi s'explique la gravité des peines frappant les crimes de lèse-majesté divine et humaine.

Alain Cabantous cherche par ailleurs à cerner l'identité sociale des blasphémateurs, d'une part dans les textes normatifs, qui insistent sur la fréquence de la «parole impie» chez les soldats et les marins, dans la partie la plus violente, agressive ou libertine de la noblesse, chez les joueurs de toute catégorie sociale, chez les charretiers et les gens du voyage, toujours chez les hommes, jamais chez les femmes – tous individus qui se distinguent par un certain refus de la norme et pour-

raient pratiquer le blasphème comme une marque d'appartenance, dans un système de reconnaissance réciproque. Les sources de la répression, encore bien partiellement et insuffisamment exploitées, souffrant souvent des inconvénients de la faiblesse quantitative des séries disponibles, confirment partiellement cette représentation, mais montrent aussi l'importance à accorder, plus qu'au statut social, aux circonstances dans lesquelles le blasphème est prononcé, décisives ; en ce sens le blasphème, s'intègre bien dans cette imprégnation des sociétés par le recours à la violence verbale et surtout physique, que toutes les études de criminalité d'Ancien Régime ont mise à jour. La liaison blasphème-insulte-voies de faits est extrêmement fréquente devant les tribunaux, et l'est de plus en plus du XVI^e au début du XVIII^e siècle: «le blasphémateur [assimilé à un malfaiteur] est donc moins poursuivi pour les propos qu'il tient que pour la vie qu'il mène» (p. 120).

Cette évolution se retrouve dans celle du regard des juristes et des théologiens, et finalement on assiste au XVIII^e siècle à un déclin progressif de la répression du blasphème et – sauf notables exceptions – à un adoucissement de la pénalité, aussi bien, en France, dans les premières instances que devant les juridictions d'appel. Les juristes construisent une approche nouvelle, moins absolue, de ce crime, en fonction des circonstances de sa commission et de sa dangerosité sociale. Certains théologiens tendent aussi à rapprocher la gravité du blasphème de la conscience du mal. Ces tendances relèvent de mutations profondes des fondements politiques et religieux de l'Europe du XVIII^e siècle, liaison dont Alain Cabantous fait une analyse pénétrante. Avec la Révolution, le blasphème, loin de disparaître, reçoit un nouveau fondement, lié aux nouvelles sacralités patriotiques. Ce statut sera remodelé dès la Restauration par l'Eglise, qui verra les blasphémateurs surtout parmi les ennemis du pouvoir dont elle est redevenue un pilier, mais elle ne pourra pas réengager l'Etat dans la répression. Son discours sera d'autant plus ferme.

La démonstration d'Alain Cabantous est brillante, sa démarche est très stimulante. Elle témoigne d'une connaissance intime des mentalités populaires, de la pensée juridique et théologique, des pratiques sociales et répressives de l'Ancien Régime, en particulier français. Si certaines de ses conclusions, en particulier celles qui reposent sur les sources de la répression, peuvent paraître parfois un peu fragiles, la cohérence et la pertinence de l'ensemble du propos est indiscutable. Ce livre servira désormais de référence indispensable à toute étude du blasphème, domaine du reste en chantier; à ce propos, on signalera le grand intérêt de l'analyse systématique des registres des consistoires protestants helvétiques, qui reste partiellement à faire.

Philippe Henry, Neuchâtel

Daniel Nordman: **Frontières de France. De l'espace au territoire XVI^e-XIX^e siècle.** Paris, Editions Gallimard, 1998. 644 p. (Bibliothèque des histoires).

De l'espace au territoire ou comment, dans l'étendue indéterminée du finistère européen, a pris place au cours de l'histoire un Etat, une nation nommée France. Comment s'est-on préoccupé de définir ses bornes puisque par essence un territoire pour exister doit être fini? La construction territoriale, qu'une perception a posteriori a tort de prétendre organique, implique donc la recherche des limites. Or, cette finitude ne s'invente pas d'un coup, elle ne s'impose pas d'évidence même si l'archétype d'une France idéale que l'on puise chez César déjà est véhiculé avec constance. Dès le XVII^e siècle, les manuels d'histoire insistent sur une coïncidence supposée entre histoire et nature: l'agencement des rivières et des montagnes procéderait d'une harmonie voulue par le créateur. Serait-ce déjà l'af-